

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER et VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES

Nombre de Conseillers : 10

En exercice : 10

Présents : 7

Votants : 9

DELIBERATION N° 40-2017

Séance du 10 octobre 2017



L'an deux mille dix sept le mardi 10 octobre à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 3 octobre s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle, Mme BLANC Danielle, M. MEYSSONNIER Gérard.

Absents excusés : M. POUILLARD Pierre donne pouvoir à Mme STEFANI Noëlle. Mme TRUCH Céline donne pouvoir à M. NOMIUS Jean Pierre.

Absent non excusé : M. FAURE Jean Claude

Secrétaire de séance : Roger MARTIN

Objet : Vente d'un terrain communal à COSTE CHAUDE à Monsieur GALLICE Lionel et Mme SERVENTON Laëtitia

Le Maire informe l'assemblée présente que Monsieur GALLICE Lionel et Mme SERVENTON Laëtitia demeurant à Tallard ont confirmé par courrier en date du 23 septembre dernier leur intérêt pour un terrain à COSTE CHAUDE, plus précisément le lot N° 4.

Les conditions proposées sont :

- Lot N° 4 une surface de 683 m² à 58 000 €.
- Les clauses suspensives demandées par le futur acquéreur sont :
 - obtention d'un prêt bancaire
 - obtention du permis de construire

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **Accepte** la proposition de son Maire
- **L'autorise** à signer le compromis de vente chez le notaire.

Fait et délibéré à Lardier et Valença le 10.10.2017

Le Maire
Rémi COSTORIER

